

Itinérant MultiGlisse !



CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org
En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

- Pass Nautique

Piriac

Itinérant MultiGlisse

Référence 074 008 001

Que dirais-tu d'un séjour itinérant sous tente, sportif et multiglisse ?

Un séjour en 2 étapes :

Piriac-sur-mer (44) et Belle-île-en-mer (56). Au programme, sur cette île qui porte si bien son nom, 3 séances de surf avec des moniteurs expérimentés, que tu sois débutant.e ou déjà pratiquant.e, prendre la vague sera un plaisir ! Nous partirons bien sûr à la découverte des environs (tu verras, l'île est loin d'être plate !), à pied, en vélo, en bus (balades, baignades à la plage, farniente...).

A Piriac-sur-mer, on te propose une initiation au paddle ainsi qu'au kayak de mer. Une séance au centre aquatique du Pays Blanc est également prévue.

Tout au long du séjour, chacun.e participe à la vie du camp : élaboration des menus, courses, cuisine, vaisselle, activités...

Bref, si tu cherches un séjour avec de nombreuses activités aquatiques, que tu aimes camper et bouger, ce séjour est fait pour toi. Rejoins-nous !



LES ACTIVITES

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

Surf Pass'nautique

Les cours de surf se déroulent sur la plage de Donnant, à Belle-île-en mer, avec un effectif de 8 jeunes maximum. L'enseignement est assuré par une équipe de Moniteurs expérimentés diplômés du Brevet d'Etat ou du Brevet Professionnel 1° Surf sur des séances d'1H30, au milieu des falaises et des dunes de Belle-île, dans un site naturel protégé et unique, classé auprès du conservatoire du littoral. L'orientation plein ouest de la plage de Donnant et sa forme d'entonnoir naturel lui permettent de capter et de concentrer toutes les directions de houle, offrant des vagues tous les jours !

Paddle Pass'nautique / Prévoir un K-way et des vieilles baskets pour aller dans l'eau

Encadré par les professionnels de Nautisme en Pays Blanc (école de voile), les jeunes testeront leur équilibre sur des planches un peu plus grandes que des planches de surf et se propulseront sur l'eau à l'aide d'une pagaie. De quoi découvrir de nouvelles sensations de glisse !

Kayak de mer Pass'nautique

Séance encadrée par les professionnels de Nautisme en Pays Blanc, à Piriac-sur-mer. C'est un moyen de se détendre, de s'évader, de s'amuser et de prendre la vague différemment.

Découverte de la région

Sur le continent, les jeunes sont amenés à se balader dans le village de Piriac-sur-Mer, petite cité de caractère avec ses sentiers côtiers et son port de plaisance, tout comme la Turballe, premier port sardinier du littoral avec ses chalutiers et ses animations nocturnes. Ainsi, les jeunes peuvent consulter la programmation locale et proposer des sorties à leur séjour. A Belle-île-en-mer, quand les jeunes n'auront pas de surf, ils partiront à la découverte de l'île, en fonction de leurs envies et des suggestions de l'équipe d'animation.

Baignades à l'océan et au centre aquatique

Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (brevet de surveillant baignade). Un animateur pour 8 jeunes est présent dans l'eau. Les baignades à l'océan se font principalement à la plage à 800 mètres du centre. Elles ont lieu régulièrement, en fonction des souhaits des enfants, de la météo et de la température de l'eau (la baignade n'est pas autorisée en dessous de 18°). Des jeux sur le sable sont également au programme. Une séance au centre aquatique intercommunal couvert et chauffé, situé à 50 mètres du centre est également prévue. Attention les garçons, pour le centre aquatique, le slip de bain est obligatoire.

LE CENTRE ET LE CAMPING

Agréable station balnéaire, Piriac-sur-mer est située à la pointe de la presqu'île de Guérande entre le Golfe du Morbihan et la Côte d'Amour. Le Razay c'est à la fois un centre de vacances et un camping**, gérés par la Fédération des Œuvres Laïques de Haute Savoie (FOL 74), situé à 800 mètres de l'océan et adjacent à la piscine intercommunale. Hébergés en tentes sur le camping sur un emplacement qui leur est réservé (zone groupes), les jeunes pourront profiter de l'ambiance familiale, conviviale et profiter des équipements présents (terrain de jeux : basket, volley/badminton, pétanque/molky, table de ping pong, baby foot) et participer aux animations proposées s'ils le souhaitent (confection du pain, concert, karaoké, loto, soirée jeux...) et surtout définir leur propre programme d'activités en lien avec l'équipe d'animation du séjour (veillée sur la plage, etc). Le camping est situé à 3,5 km du port de la Turballe, depuis lequel des bateaux relient Belle-île en juillet-août (env. 1h45 de traversée). Petit camping** familial, le Trion Guen se situe dans les terres, au centre de l'île. Un arrêt de bus (Taol Mor) situé à proximité du camping, permet de se déplacer facilement en transport en commun. Ce sera le camp de base idéal pour découvrir les sentiers côtiers parsemés de plages de sables, de criques à l'abri des regards et des panoramas uniques. Cette nature riche et ces paysages variés font de Belle-Île-En-Mer " La Bien Nommée"!

ECOLABEL EUROPÉEN & ETIQUETTE ENVIRONNEMENTALE A



Délivré par AFNOR Certification en France, l'écolabel européen garantit l'engagement des structures d'accueil dans une démarche environnementale impliquant les salariés comme les usagers. Exigeant, c'est le seul label écologique officiel européen utilisable dans l'ensemble des États membres. D'application volontaire, il représente l'excellence environnementale des produits et des services. Son obtention repose sur cinq critères : la gestion des énergies (chaudière économe, éclairage led, entretien consciencieux...), l'économie d'eau (mitigeurs économes, mousseurs sur les robinets...), la réduction et tri des déchets (achats rigoureux, grammage des portions, tri sélectif y compris des biodéchets...), le management environnemental (politique environnementale, formation du personnel, informations des usagers...) et la qualité du cadre de vie (produits d'entretien écolabellisés, espaces verts entretenus sans pesticides, promotion des déplacements doux, ...). Il s'agit d'une démarche d'amélioration continue. Pour nous soutenir dans cette démarche, merci de suivre les

préconisations du trousseau (gourde plutôt que bouteilles plastiques, serviette de table en tissu plutôt qu'en papier, crème solaire « éco-friendly », non nocive pour l'environnement, idem pour le savon et le dentifrice, éviter l'envoi de bonbons en emballages individuels....).



Certificat n° FR/1447/2023

Le centre s'est également porté volontaire pour évaluer et communiquer à ses usagers l'empreinte environnementale d'une nuit passée sur site. Concrètement, quatre indicateurs environnementaux sont renseignés et déterminent une note globale entre A et E, A étant la meilleure note : l'impact sur le climat, la consommation d'eau, la consommation de ressources non renouvelables et la part des produits bio ou écolabellisés dans les approvisionnements. L'audit a permis d'attribuer la note **A** à l'établissement, qui continue par ailleurs à mettre en place un plan d'action pour animer l'équipe et les usagers.

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

L'équipe du séjour est composée de 3 adultes : 1 directrice/teur, et de 2 animateurs/trices dont un/une titulaire du brevet de surveillant de baignade. Les animateurs.trices, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

LE TRANSPORT

Voyage en train de jour jusqu'à la gare du Croisic. Transfert en car ou en minibus entre la gare du Croisic et le centre. L'encadrement est assuré par l'équipe d'animation (1 adulte pour 10 enfants au maximum). Selon l'heure de départ, vous devrez prévoir un pique-nique pour l'aller. Cela sera précisé sur la convocation.

SANTÉ

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un.e adulte qualifié.e qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif **de joindre l'ordonnance aux médicaments** (en quantité suffisante pour le séjour) que vous donnez au responsable à l'arrivée sur site ou à l'animateur responsable du convoyage en cas de transfert. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant, pour garantir une meilleure prise en charge.

ALIMENTATION

C'est l'affaire de tous ! Du choix de menus, aux courses, en passant par la réalisation des plats, la dégustation, jusqu'à la vaisselle, à tour de rôle, les jeunes sont associés à ces différents temps et participent pleinement à leurs bons déroulements. Apprendre à composer des menus équilibrés et respecter un budget, c'est aussi cela, l'esprit ufoval ! Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective (menu de substitution). **Merci de nous en informer en amont afin de faciliter les commandes de l'équipe cuisine : le.razay@fol74.org**

LINGE

Pour un séjour d'une semaine, il n'y a pas de lessive prévue, hormis en cas de besoin (énurésie, etc). C'est l'équipe éducative / service / ménage du centre qui s'en occupe. Malgré l'attention que l'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servis, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, **il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant**, et si possible faire la valise avec lui pour qu'il reconnaisse ses affaires.

ARGENT DE POCHE

Une somme de 20 € semble largement suffisante. Vous la remettrez à un animateur en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous recevrez avec la convocation de départ ou encore mieux dans un petit porte monnaie fermant bien (pour éviter toute perte) avec le nom de votre enfant dessus. Pensez aux pièces, les commerçants vous remercieront !

OBJETS DE VALEUR

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

COMMUNICATION

INTERNET Des nouvelles sont données presque quotidiennement sur le blog du séjour, et régulièrement accompagnées de photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ. Sur le camping, le wifi est disponible autour de l'accueil et de la terrasse.

COURRIER Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre. Vous pouvez l'adresser à Centre du Razay / Nom du séjour / Nom et Prénom de votre enfant / Route du Razay / 44420 Piriac sur mer.

TELEPHONE Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le au moment des repas entre 12h15 et 13h00 ou entre 19h00 et 19h45 en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée (02.40.23.69.76). Nous vous demandons d'écourter vos appels de façon à ce que chacun ait la possibilité de joindre son enfant... et que celui-ci puisse manger au même rythme que ses camarades. Pour les jeunes, le téléphone portable est déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement (le téléphone ne sera pas autorisé pendant les activités, il leur sera remis sur demande au moment des douches).

AVANT LA COLO

La directrice publiera sur le BLOG "la lettre aux enfants", ce document est à destination de vos enfants. Dans celui-ci la directrice donnera les derniers détails et informations à connaître avant le départ en colo !

LE JOUR DU DEPART

Documents à remettre le jour du départ :

- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche (porte monnaie nominatif)
- Fiche d'inventaire (à mettre dans la valise)
- Pass Nautique

ASSURANCE

Tous les enfants participant à nos séjours sont assurés en responsabilité civile et individuelle accident. Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols, les bijoux, les espèces ne sont pas garantis par l'assurance. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de votre mutuelle, sur présentation des bordereaux de remboursement accompagnés de la référence du sinistre qui vous sera communiquée par nos services.

FICHE TROUSSEAU

Nom et Prénom du jeune :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	Conseillé	Dans la valise	Sur soi	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE (sans cadenas svp)	1				
POUR SE PROTEGER DU SOLEIL					
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
LUNETTES DE SOLEIL AVEC LIEN (Sinon perte en mer)	1				
CREME SOLAIRE (non nocive pour les océans)	1				
POUR TOUS LES JOURS					
TEE -SHIRT, POLOS	8				
PULL ou SWEET dont 1 Chaud	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
FOULARD / ECHARPE / BUFF	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	5				
PANTALON	4				
ROBE ou JUPE	facultative				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	8				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	1 paire				
POUR LES ACTIVITÉS					
SAC A DOS avec de vraies bretelles (pas de sac à main)	1				
GOURDE 1 LITRE (pas de bouteille plastique)	1				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
MAILLOT DE BAIN (dont 1 slip de bain pour la piscine)	2				
CHAUSSURES DE VOILE / vieilles baskets (rochers)	1 paire				
SANDALES robustes pour marcher (pas de tongs)	1				
BOTTES EN CAOUTCHOUC (pêche à pied)	1 paire				
LAMPE FRONTALE (Mini camp ou veillée nocturne)	1				
POUR LE FONCTIONNEMENT	1				
PANTOUFLES (dans les bâtiments)	1				
SERVIETTE DE TABLE EN TISSU	1				
NÉCESSAIRE COURRIER: Bloc, enveloppes, timbres, stylo	facultatif				
POUR LA TOILETTE					
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice non polluant, mouchoirs en tissu...					
GANT DE TOILETTE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	1				
BAUME POUR LES LEVRES / LABELLO	1				
SAC A LINGE SALE	1				
AUTRE :	facultatif				

PASS NAUTIQUE

SEJOUR :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....
.....

Titulaire du diplôme :

.....
.....

Date de délivrance du diplôme :

.....

Certifie que l'enfant

.....
.....

Né(e) le / /

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à le.....

Cachet et signature :